

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

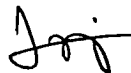
Numéro de gestion : 2000 B 00087
Numéro SIREN : 418 691 465
Nom ou dénomination : ANTHIGO

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2018 sous le numéro de dépôt 3600

S.A.S. ANTHIGO

DÉPÔT DU

03600



28 MAI 2018

BILAN

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

ACTIF	Clôture au 28/02/10 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/09 Durée 13 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	11 421 860	2 383 214	9 038 646	9 859 452
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 127 202	80 821	5 046 380	5 104 333
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	83 055	80 821	2 233	60 186
FONDS COMMERCIAL (1)	5 044 147		5 044 147	5 044 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 954 279	2 302 392	3 651 887	4 105 399
TERRAINS	21 362		21 362	21 362
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 576 374	943 403	632 971	742 151
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 356 542	1 358 988	2 997 553	3 341 885
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	340 377		340 377	649 719
PARTICIPATIONS	1 788		1 788	313 803
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	205 259		205 259	205 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 981		3 981	3 974
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	129 348		129 348	126 682
ACTIF CIRCULANT	4 312 521	5 628	4 306 893	5 872 877
STOCKS ET EN-COURS	2 364 500		2 364 500	2 191 962
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.				14 572
MARCHANDISES	2 364 500		2 364 500	2 177 389
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	853 612	5 628	847 983	780 220
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	124 247	5 628	118 618	154 152
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	729 364		729 364	626 067
CREANCES DIVERSES (3)	390 104		390 104	313 364
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	103 223		103 223	1 507 351
DISPONIBILITES	509 450		509 450	1 015 539
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	91 630		91 630	64 439
TOTAL GENERAL	15 734 382	2 388 843	13 345 539	15 732 330
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				331 942



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/10 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/09 Durée 13 mois
CAPITAUX PROPRES	5 954 680	5 871 095
CAPITAL	2 287 741	2 287 741
RESERVES	3 583 354	3 634 601
RESERVE LEGALE	228 774	228 774
AUTRES RESERVES	3 354 580	3 405 826
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 585	(51 246)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 954 680	5 871 095
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		30 999
PROVISIONS POUR RISQUES		30 999
DETTES (1)	7 390 858	9 830 235
DETTES FINANCIERES	3 404 843	4 246 471
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		910
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 991 702	3 520 674
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	413 141	724 885
DETTES D'EXPLOITATION	3 873 184	5 477 257
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 870 526	4 675 925
DETTES FISCALES ET SOCIALES	846 087	798 759
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	156 570	2 572
DETTES DIVERSES	112 830	106 506
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	70 072	106 506
AUTRES DETTES DIVERSES	42 757	
TOTAL GENERAL	13 345 539	15 732 330
(1) Dont à plus d'un an	2 515 504	2 592 162
Dont à moins d'un an	4 875 353	7 238 073
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/10 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/09 Durée 13 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (SERVICES) MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS CHARGES D'EXPLOITATION (2) ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS (MARCHANDISES) ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	33 206 752 32 768 523 343 445 33 111 968 4 710 30 999 29 497 29 576 33 015 950 26 601 524 (172 537) 156 021 2 563 201 384 000 2 117 249 594 446 740 902 5 628 25 512	35 122 764 34 330 959 603 059 34 934 018 133 071 6 576 49 098 34 915 996 27 891 398 (411 844) 151 087 3 422 153 394 268 2 165 396 578 877 652 865 30 999 40 794
RESULTAT D'EXPLOITATION	190 802	206 767
PRODUITS FINANCIERS (3) INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES (4)	13 847 7 586 6 261 69 017 69 017	38 473 7 668 30 805 193 529 193 529
RESULTAT FINANCIER	(55 169)	(155 055)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	135 632	51 712


COMPTE DE RESULTAT

	Ciôture au 28/02/10 Durée 12 mois	Ciôture au 28/02/09 Durée 13 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	338 972 25 668 313 303 334 292 600 313 303 20 388	182 600 21 695 160 905 274 542 17 094 257 448
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 679	(91 942)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	25 256 31 471	11 017
BENEFICE NET COMPTABLE PERTE NETTE COMPTABLE	83 585	(51 246)
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	33 559 572 33 475 987	35 343 838 35 395 085
* Y COMPRIS Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant entreprises liées (4) Dont intérêts concernant entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'exercice est de 12 mois, contre 13 mois pour l'exercice précédent.

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" baisse de 1 805 k€ en raison principalement de l'arrêt des facilités de paiement accordées par la centrale d'achats l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements divers :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel de transport:	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 150 066 actions de 152.449 euros.

Fonds commercial

* Société Maressal	Fusion absorption en date du 01/01/2004	5 025 000
* Licence IV		19 147
		5 044 147

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 192 394	11 273	76 464	5 127 203
Immobilisations corporelles	5 727 977	238 553	12 250	5 954 280
Immobilisations financières	649 719	3 962	313 304	340 378
	11 570 090	253 789	402 018	11 421 861

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	88 060	51 421	58 660	80 822
Immobilisations corporelles	1 622 577	689 481	9 666	2 302 392
	1 710 637	740 903 (*)	68 325	2 383 214
(*) Dont dotation : . linéaire		740 903		
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)	31 000		31 000	
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant		5 629		5 629
	31 000	5 629	31 000	5 629
(*) Dont : . exploitation		5 629	31 000	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	31 000
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	334 608		334 608
Créances d'exploitation	853 612	853 612	
Créances diverses	390 105	263 614	126 491
Charges constatées d'avance	91 631	91 631	
	1 669 956	1 208 857	461 099

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)				
Emprunts bancaires (1)	2 991 702	889 000	1 737 838	364 865
Emprunts et dettes financières divers (2)	413 141	339	412 802	
Dettes d'exploitation	3 873 185	3 873 185		
Dettes diverses	112 830	112 830		
Produits constatés d'avance				
	7 390 859	4 875 354	2 150 640	364 865
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				400 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				918 902
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				339

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

- Cadres	3
- Agents de maîtrise	16
- Employés	84
	103

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TASCOM		23 791
Cession d'immobilisations financières	313 303	313 303
Autres produits exceptionnels		1 877
Pénalités et amendes	600	
Dotation aux amortissements des immobilisations mises au rebut	20 388	
	334 291	338 971

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	25 256
	25 256

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée du crédit d'impôt intéressement.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	39 329
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-7 858
	31 471

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	6 445
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	7 682

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 991 702	4 500 000	8 676 904
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 65 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres) - moyen (agents de maîtrise et employés) ;
- table de mortalité : INSEE 2009.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 42 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective du commerce de détail alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 5 431 heures au 28/02/2010.

Entreprises liées

Néant**Filiales et participations**

Néant**Société établissant des comptes consolidés**

Néant

ANTHIGO

3, rue de l'Orson
Centre Commercial Val d'Orson
35770 - VERN SUR SEICHE

S.A.S. au capital de 2 287 741 €
R.C.S. RENNES 418 691 465

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Mars 2009 au 28 Février 2010

certifié conforme



ANTHIGO
Société par actions simplifiée au capital de 2 287 741,42 euros
Siège social : Centre commercial du Val d' Orson
3 rue de l'Orson - 35770 VERN SUR SEICHE
418 691 465 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 AOUT 2010
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2010

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2010 – Dividendes antérieurs

1. L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 28 février 2010, d'un montant de 83 585 €, au compte « Autres Réserves » du bilan.
2. Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que la seule distribution de dividende intervenue au titre des trois exercices précédents a été de 1 525 € au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Jacques TROADEC




GEIREC

S.A.S. ANTHIGO
au capital de 2 287 741 Euros
3 rue d'Orson
35770 VERN SUR SEICHE

R.C.S. RENNES 418 691 465

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.03.2009 au 28.02.2010

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES cédex

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2010, sur :

- ↳ Le contrôle des comptes annuels de la SAS ANTHIGO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ↳ La justification de nos appréciations ;
- ↳ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à RENNES, le 15 juillet 2010

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Représentée par :

Loïc GRUEL

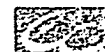
Commissaire aux Comptes


GEIREC

S.A.S. ANTHIGO
au capital de 2 287 741 €uros
3 rue d'Orson
35770 VERN SUR SEICHE

R.C.S. RENNES 418 691 465

COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 01.03.2009 AU 28.02.2010
--



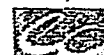
BILAN

ACTIF	Clôture au 26/02/10 Durée 12 mois			Clôture au 26/02/09 Durée 13 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	11 421 860	2 383 214	9 038 646	9 859 452
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 127 202	80 821	5 046 380	5 104 333
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	83 055	80 621	2 233	60 186
FONDS COMMERCIAL (1)	5 044 147		5 044 147	5 044 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 954 279	2 302 392	3 651 887	4 105 399
TERRAINS	21 362		21 362	21 362
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 576 374	943 403	632 971	742 151
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	4 356 542	1 358 986	2 997 553	3 341 685
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	340 377		340 377	649 719
PARTICIPATIONS	1 788		1 788	313 803
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	205 259		205 259	205 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 981		3 981	3 974
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	129 348		129 348	126 662
ACTIF CIRCULANT	4 312 621	5 628	4 306 893	5 872 877
STOCKS ET EN-COURS	2 364 500		2 364 500	2 191 962
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.				14 572
MARCHANDISES	2 364 500		2 364 500	2 177 389
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	853 612	5 628	847 983	780 220
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	124 247	5 628	118 618	154 152
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	729 364		729 364	626 067
CREANCES DIVERSES (3)	390 104		390 104	313 364
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	103 223		103 223	1 507 351
DISPONIBILITES	509 450		509 450	1 015 539
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	91 630		91 630	64 439
TOTAL GENERAL	15 734 382	2 388 843	13 345 539	15 732 330
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				331 542
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/10 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/09 Durée 13 mois
CAPITAUX PROPRES	5 954 680	5 871 095
CAPITAL	2 287 741	2 287 741
RESERVES	3 583 354	3 634 601
RESERVE LEGALE	228 774	228 774
AUTRES RESERVES	3 354 580	3 405 826
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 585	(51 246)
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 954 680	5 871 095
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		30 999
PROVISIONS POUR RISQUES		30 999
 DETTES (1)	7 390 858	9 830 235
DETTES FINANCIERES	3 404 843	4 246 471
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		910
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 991 702	3 520 674
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	413 141	724 885
DETTES D'EXPLOITATION	3 873 184	5 477 257
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 870 526	4 675 925
DETTES FISCALES ET SOCIALES	846 087	798 759
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	156 570	2 572
DETTES DIVERSES	112 830	106 506
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	70 072	106 506
AUTRES DETTES DIVERSES	42 757	
TOTAL GENERAL	13 345 539	15 732 330
(1) Dont à plus d'un an	2 515 504	2 592 162
Dont à moins d'un an	4 875 353	7 238 073
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 26/02/10 Durée 12 mois	Clôture au 26/02/09 Durée 13 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	33 206 752 32 768 523 343 445	35 122 764 34 330 959 503 059
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	33 111 968	34 934 018
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	4 710 30 999 29 497 29 575	 133 071 6 576 49 098
CHARGES D'EXPLOITATION (2) ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS (MARCHANDISES) ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	33 015 950 26 601 524 (172 537) 156 021 2 563 201 364 000 2 117 249 594 446 740 902 5 628 25 512	34 915 996 27 891 395 (411 844) 151 087 3 422 153 394 258 2 165 396 578 677 652 865 30 999 40 794
RESULTAT D'EXPLOITATION	190 802	206 767
PRODUITS FINANCIERS (3) INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	13 847 7 586 6 261	38 473 7 668 30 805
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES (4)	69 017 69 017	193 529 193 529
RESULTAT FINANCIER	(55 169)	(155 055)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	135 632	51 712



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/10 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/09 Durée 13 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	338 972	182 600
SJR OPERATIONS DE GESTION	25 656	21 655
SJR OPERATIONS EN CAPITAL	313 303	150 905
CHARGES EXCEPTIONNELLES	334 292	274 542
SUR OPERATIONS DE GESTION	600	17 054
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	313 303	257 448
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 388	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 679	(91 942)
PARTICIPATION DES SALAIRES	25 256	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	31 471	11 017
BENEFICE NET COMPTABLE	83 585	(51 246)
PERTE NETTE COMPTABLE		
TOTAL DES PRODUITS	33 559 572	35 343 838
TOTAL DES CHARGES	33 475 987	35 395 085
* Y COMPRIS Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant entreprises liées (4) Dont intérêts concernant entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'exercice est de 12 mois, contre 13 mois pour l'exercice précédent.

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" baisse de 1 805 k€ en raison principalement de l'arrêt des facilités de paiement accordées par la centrale d'achats l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements divers :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Matériel d'exploitation :	5 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Loïc GRUEL

Commissaire aux comptes

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 150 066 actions de 152.449 euros.

Fonds commercial

* Société Maréchal	Fusion absorption en date du 01/01/2004	5 025 000
* Licence IV		19 147
		5 044 147

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 192 394	11 273	76 464	5 127 203
Immobilisations corporelles	5 727 977	238 553	12 250	5 954 280
Immobilisations financières	649 719	3 962	313 304	340 376
	11 570 090	253 789	402 018	11 421 861

Loïc GRUEL

Commissaire aux comptes

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
immobilisations incorporelles	88 020	51 421	58 660	80 622
immobilisations corporelles	1 622 577	639 421	9 566	2 302 392
	1 710 637	740 903 (*)	68 325	2 383 214
(*) Dont dotation : . linéaire		740 903		
. dégressive				
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)	31 000		31 000	
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant		5 629		5 629
	31 000	5 629	31 000	5 629
(*) Dont : . exploitation		5 629	31 000	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	31 000
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail	Néant
---------------------------	-------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	334 608		334 608
Créances d'exploitation	853 612	853 612	
Créances diverses	390 105	263 614	126 491
Charges constatées d'avance	91 631	91 631	
	1 669 956	1 208 857	461 099

Loïc GRUEL
Commissaire aux comptes

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)				
Emprunts bancaires (1)	2 991 702	889 000	1 737 838	354 865
Emprunts et dettes financières divers (2)	413 141	339	412 802	
Dettes d'exploitation	3 873 185	3 873 185		
Dettes diverses	112 830	112 830		
Produits constatés d'avance	7 390 859	4 875 354	2 150 640	364 865
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				400 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				918 902
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				339

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

- Cadres	3
- Agents de maîtrise	16
- Employés	84
	103

Loïc GRUEL
Commissaire aux comptes

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Remboursement TASCOM		23 791
Cession d'immobilisations financières	313 303	313 303
Autres produits exceptionnels		1 877
Pénalités et amendes	600	
Dotation aux amortissements des immobilisations mises au rebut	20 388	
	334 291	338 971

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	25 256
	25 256

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée du crédit d'impôt intéressement.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	39 329
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-7 858
	31 471

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	6 445
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	7 562

Loïc GRUEL
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.D. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 991 702	4 500 000	6 676 904
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes	-	-	-

Engagements financiers**Néant****Engagements de retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 65 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formés ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 30 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible (cadres) - moyen (agents de maîtrise et employés) ;
- table de mortalité : INSEE 2009.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 42 000 €

Loïc GRUEL
Commissaire aux comptes

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective du commerce de détail alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 5 431 heures au 28/02/2010.

Entreprises liées**Néant****Filiales et participations****Néant****Société établissant des comptes consolidés****Néant**

Loïc GRUEL
Commissaire aux comptes